



HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible

NUMÉRO 158 - DÉCEMBRE 2015

GRAND ANGLE

MATERNITÉ

**Accueillir, protéger
et accompagner la vie**

ISSN 0151-0983 - 36^e année
Abonnement annuel : 3,05 euros - le N° 0,76 euro



www.ordredemaltefrance.org



Chers lecteurs,

« 900 ans au service des plus fragiles »... « la plus ancienne organisation humanitaire au monde », « fidèle à la tradition hospitalière »... Notre organisation est multiséculaire. C'est un fait, c'est une force. Mais derrière cette impressionnante stabilité, bâtie sur les bases de valeurs hospitalières immuables, l'Ordre de Malte France est plus que jamais vivant, bouillonnant, en perpétuelle mutation.

Comment pourrait-il en être autrement, dans un monde secoué par de permanents bouleversements, qui compte chaque décennie, chaque année même, ses nouveaux exclus, ses nouvelles populations opprimées, ses nouvelles urgences et de nouveaux besoins vitaux à combler ?

Alors nous jouons en permanence entre tradition et innovation, urgence et perspective, savoir-faire et apprentissage, opération d'envergure et initiative locale.

J'illustre mon propos : prenez, d'une part, notre maternité de la Sainte Famille à Bethléem, en Palestine. Notre établissement est devenu au fil des ans un établissement de référence dans la lutte contre la mortalité maternelle et infantile, offrant à des milliers de mamans démunies un accueil et des soins d'excellence, dignes de nos structures européennes. Chaque année, près de 3000 bébés y naissent en toute sécurité.

Prenez, d'autre part, notre clinique mobile dans le désert de Judée. Il s'agit ici du même combat, mais mené sur un autre front, plus modeste mais tout aussi essentiel. Notre personnel médical itinérant doit alors faire preuve d'initiative et de pédagogie pour prendre en charge les futures et jeunes mamans issues de tribus bédouines isolées, et leur inculquer des règles sanitaires et hygiéniques, essentielles pour réduire la mortalité infantile sur le long terme.

Dans le grand Angle de ce numéro, consacré à la protection de la mère et de l'enfant, vous découvrirez, entre autres et en détail, ces actions essentielles, inscrites dans notre projet stratégique « Horizon 2020 ». Vous mesurerez, j'en suis convaincu, leur grande modernité.

Mais si cette modernité perdure grâce à l'énergie et l'implication des bénévoles et des salariés qui s'investissent avec passion dans leur mission, elle est aussi le fruit de votre générosité, de l'aide irremplaçable que vous nous apportez, aux côtés de nos fidèles donateurs.

Alors, ensemble, continuons de bâtir un véritable rempart contre la misère humaine, pierre par pierre, jour après jour.

Yann Baggio
Président de l'Ordre de Malte France



Photo de couverture
Birgit Betzelt

Hospitaliers n°158

Directeur de la publication : Yann Baggio
Rédacteur en chef : Anaïs Leclerc Boisselet

Comité de sommaire : Dominique Avril, Marie-Elisabeth Barrault, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Philippe Gardent, Gaëlle Kergus-Jones, Régis Nacfaire de Saint Paulet, Catherine Scordia, Alain de Tonquedec, Arnaud de Viviès.

Rédaction : Elisabeth de Contenson

Secrétariat de rédaction : Juliette Hourlier

Crédits Photos : Couverture : Birgit Betzelt ; P. 2 : Catherine de Torquat ; P.3 : Ordre de Malte Hongrie ; P. 4 : Fotolia, Laurent Semmel, Cyril Marcilhacy ; P.5 : Cyril Marcilhacy, Ordre de Malte France ; P. 6 : Cyril Marcilhacy, Mauro Pinto / Anaka ; P. 7 : Ordre de Malte France ; P. 8, 9, 10 : Ordre de Malte France ; P. 11 : Ordre de Malte France, UNICEF France Gil Fomet ; P. 12 : Ordre Souverain de Malte Marco Merlini ; P. 13 : Cyril Marcilhacy, Ordre de Malte France ; P. 14 : Giraudon, Ordre de Malte France

Création : Maxyma - **Coordination :** Diane Anghilante - Solène Chauvin - Charlotte Chauvet

Direction Artistique : Christelle Contri Sanchis - Marie Leclercq

RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : Décembre 2015 - Revue trimestrielle Commission paritaire : n° 0619 H 86091

Ce numéro est tiré à 148 000 exemplaires.

Imprimeur : GUILLAUME - 59560 Comines - Tél. : 03 20 14 16 20

HOSPITALIERS

Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte
42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04
E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org



RÉFUGIÉS

L'urgence continue

La France s'est engagée à accueillir 32 000 réfugiés réinstallés et relocalisés (Irakiens, Syriens et Erythréens notamment) d'ici 2017. Face à l'ampleur de la crise qui secoue l'Europe depuis des mois, les pouvoirs publics organisent, dans l'urgence, l'accueil de ces personnes. L'Ordre de Malte France est toujours autant mobilisé.

Fidèle à sa tradition millénaire de secours aux exilés, l'Ordre de Malte France vient en aide à toutes les minorités persécutées et victimes des conflits au Proche et Moyen-Orient. Depuis l'été 2014, il est notamment présent aux côtés des familles irakiennes réfugiées en France. Près de 300 personnes, dont une centaine d'enfants, sont aujourd'hui soutenues dans 6 départements. Salariés du siège et bénévoles des délégations départementales travaillent main dans la main pour assurer aux familles une aide matérielle et un

accompagnement personnalisé pour leurs démarches et leur parcours d'intégration. Dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, nos bénévoles proposent également une aide médicale aux réfugiés récemment arrivés au sein de structures d'accueil gérées par des partenaires. Fort de cette expertise, l'Ordre de Malte France est de plus en plus sollicité par les pouvoirs publics, ses partenaires, et même des citoyens solidaires. Pour faire face à ces multiples demandes, l'équipe du Pôle migrants au siège s'est renforcée.

EN BREF

Demande d'asile : nouvelle habilitation en tant que tiers accompagnant

Depuis fin juillet, l'Ordre de Malte France fait partie de la liste des associations habilitées pour désigner un tiers accompagnant à l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA). Ce nouveau droit, issu de la réforme de l'asile, permet au demandeur d'être accompagné, s'il le souhaite, d'une tierce personne (association ou avocat) lors de son entretien avec un officier de protection. Lors de ce moment clé au cours duquel le statut de réfugié est déterminé, nos intervenants jouent un rôle d'observation et d'accompagnement. L'Ordre de Malte France était la première association à accompagner un demandeur d'asile à l'OFPRA dans le cadre de cette nouvelle procédure.

Nos secouristes mobilisés aux côtés des réfugiés

Après l'annonce du gouvernement français sur l'accueil en urgence d'un millier de réfugiés depuis l'Allemagne, deux secouristes de l'Ordre de Malte France ont été mobilisés par la Préfecture de Paris pour assurer la prise en charge médicale des réfugiés, lors du trajet entre Munich et Paris.

BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9 HOP158A

OUI, je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis. Je fais un don de :

30 € 45 € 60 € 75 € 100 € Autre €

➤ Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :

@

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (jusqu'à 529 € et 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable).



Don sécurisé en ligne sur
www.ordredemaltefrance.org

Espace donateur

MARAUDE DANS LES YVELINES

La solidarité en action

Le nombre de personnes sans domicile fixe a augmenté de 44% en France entre 2003 et 2014¹. Alors, la rue... une fatalité ? Pas pour les bénévoles de l'Ordre de Malte France. Depuis décembre 2013, une maraude sillonne le secteur d'Achères, Poissy, Conflans S^{te} Honorine et Meulan, d'octobre à fin avril, à la rencontre des personnes démunies. Une action plus que jamais d'actualité, qui nécessite ouverture d'esprit et chaleur humaine : « Il faut mériter la confiance des gens de la rue », souligne le responsable, Pascal.

20h30
Derniers préparatifs avant départ

Le véhicule de la maraude est prêt, moteur allumé, coffre bourré à craquer de sacs remplis d'aliments, de couvertures, de 3 manteaux de survie, de produits hygiéniques, d'un défibrillateur et d'une trousse de secours. Nous sommes prêts ! L'équipe comprend également Dominique, maraudeur de la première heure. Ce dessinateur industriel vient avec son large sourire et... ses thermos de soupe faite maison ! Il est là « parce qu'il suffit souvent de peu de choses pour que certains s'en sortent. Si j'ai un jour un problème, je serai content d'être aidé ! ». À ses côtés, Fabienne, ex-éducatrice spécialisée. La fibre sociale, elle l'a depuis longtemps ! « J'ai deux mains, je peux en tendre une... c'est naturel. J'ai reçu, je rends ».

21h10
En route !

La voiture démarre. Pascal vérifie son téléphone portable. Il est en lien avec le 115², qui appelle parfois pour signaler des personnes dans la rue. Ce numéro permet aussi à nos maraudeurs de savoir vers quel centre d'hébergement ou hôtel social ils peuvent les accompagner. Nous sillonnons les rues, à la recherche des personnes sans abri mais aussi de nos « habitués », ceux qui, chaque semaine, attendent le réconfort de notre visite, comme Joël, suivi depuis longtemps par les maraudeurs. Ils le retrouvent souvent à la gare de Poissy, à proximité des marchands de kebabs qui offrent régulièrement des sandwiches. La solidarité n'a pas de frontière ! Joël a l'air d'avoir changé ses habitudes ce soir mais, d'après Pascal, prévenu par le bouche-à-oreille, il sera sûrement là mardi prochain.

LES ACTIONS DE LUTTE
CONTRE L'EXCLUSION SAISON 2015-2016

- 54 PETITS DÉJEUNERS/SOUPES
- 17 MARAUDES
- 2 TAXIS SOCIAUX
- 3 POINTS DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
- 5 ACCUEILS DE JOUR
- 2 DISPOSITIFS DE CONSULTATIONS MÉDICALES
- ... RÉPARTIS DANS 46 DÉPARTEMENTS.

21h50
Rencontre avec Thierry, dit « Tyty »

Retrouvailles chaleureuses avec Tyty. Les liens amicaux datent des débuts de la maraude ! L'histoire de cet ancien chauffeur routier ? Un jour, l'acuité de son œil droit se met à baisser. Résultat : un licenciement. Un malheur n'arrivant jamais seul, il perd sa femme, se retrouve à la rue. Le début de plusieurs années de galère... jusqu'à ce qu'il tombe sur Pascal et ses maraudeurs. Les équipiers lui donnent des produits alimentaires et des vêtements, dont une parka, « que j'ai toujours », tient-il à préciser. « Je m'en suis sorti grâce eux ! ». Mis en relation par eux avec le CCAS³ et Pôle Emploi, il a trouvé des stages et espère être embauché prochainement comme gardien de nuit. Promis, dès qu'il aura retrouvé un emploi, il sera volontaire ! « J'ai été aidé, je veux aider les autres ». Bonne chance, Thierry !

22h55
L'aventure continue !

Sur le chemin du retour, Pascal fait le point sur cette soirée où – heureusement ! – les personnes sans abri étaient peu nombreuses dans le secteur. Mais l'hiver est loin d'être terminé et dès le jeudi suivant, d'autres bénévoles se mobiliseront, cette fois-ci vers Les Mureaux et Meulan. Ils sont environ 75 à se relayer deux fois par semaine ; ils croiseront bien d'autres personnes encore pour accompagner leur parcours de vie. Il faudra aussi reprendre contact avec les écoles Notre-Dame de Poissy et Notre-Dame de Mantes-la-Jolie, qui participent toujours à l'opération « P'tits déj' en Carême »⁴. Les denrées ainsi collectées viennent remplir le coffre de la voiture de nos maraudeurs. La générosité de tous est nécessaire pour mener à bien cette mission !

DE NOUVEAUX LOCAUX
POUR LES ACTIVITÉS
DE L'ORDRE DE MALTE
FRANCE À TOULON

Le 3 septembre 1974 à Hyères, la première session de formation d'ambulanciers de l'Ordre de Malte France a vu le jour près de Toulon, à la Seyne-sur-Mer. Pratiquement 41 ans jour pour jour après cet événement, un nouveau bâtiment de 500m² destiné à regrouper toutes nos activités départementales a été inauguré. IFA (Institut de Formation Ambulanciers), formations et délégation sont désormais réunis sous le même toit !

L'Institut de Formation PACA et l'IFA assurent :

- Deux sessions par an de 50 candidats au Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA).
- Deux fois par an, une préparation de cinq mois et demi – pour les candidats non bacheliers – au concours d'entrée à la formation au DEA.
- Une formation d'auxiliaire-ambulancier par mois, ouverte à 15 personnes.
- Des formations continues pour les ambulanciers (risques de la route, prise en charge des accidents cardio-circulatoires, respiratoires, etc.) et les professionnels des secteurs médico-sociaux et secouriste (accompagnement des personnes autistes, approche Snoezelen, utilisation d'un défibrillateur...).

¹ INSEE, « Portrait social de la France », novembre 2014.

² Numéro d'urgence associé au SAMU social.

³ Centre Communal d'Action Sociale.

⁴ Cette opération de collecte de dons et de denrées alimentaires au profit des personnes démunies, proposée aux enfants et aux jeunes de 6 à 18 ans, se déroulera du 10 février au 26 mars 2016.



30 ans, ça se fête !

« Ne pas faire les choses pour les résidents, mais avec eux » pourrait être la devise de la Maison Saint-Jean de Jérusalem qui, en 30 ans d'existence, a toujours su s'adapter pour donner le meilleur à ses résidents.

Inaugurée le 9 mai 1985, la Maison Saint-Jean de Jérusalem fut le premier établissement médico-social de l'Ordre de Malte France – et pendant plusieurs années la seule Maison d'Accueil Spécialisée de Charente-Maritime – à ouvrir ses portes et à accueillir 40 adultes handicapés. Dix-huit ans plus tard, en 2003, la dégradation générale des locaux et la rapide évolution des normes de sécurité et d'hébergement pour les personnes handicapées imposent des travaux importants et coûteux.

Un projet de reconstruction est alors envisagé. Le nouveau bâtiment, construit de plain-pied sur un terrain racheté à

la Ville de Rochefort, offre, depuis mars 2012, 6 places d'accueil supplémentaires et 5 000 m² de locaux spacieux et lumineux. « Les couloirs plus larges, les rails installés au plafond pour porter les personnes facilitent le quotidien. Il y a moins d'accidents du travail et moins de tensions entre les résidents », explique Brigitte Taverne, chef des services généraux. « Je remercie l'Ordre de Malte France de nous avoir fait un bel établissement, parce qu'on en avait besoin », témoigne Alain, l'un des résidents. Ces derniers, plus autonomes, font plein de projets d'avenir ! L'histoire n'est pas terminée...

63^{ÈME} JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

VIVRE APRÈS
LA LÈPRE.
DIGNE.

IL Y A DE L'ESPOIR
DANS VOS DONNÉES
www.ordredemaltefrance.org

29, 30 & 31 JANVIER 2016
JOURNÉE MONDIALE
DES LÉPREUX



De la Lèpre à la cordonnerie un parcours exemplaire

En 1985, à 21 ans, atteint de la lèpre, Moustapha Seck arrive à l'ILAD¹ de Dakar (Sénégal) pour être soigné. 5 mois et des séances quotidiennes de kinésithérapie plus tard, il est guéri, et sans séquelle !

En 2010, il revient au CHOM², mais comme cordonnier cette fois ! Il prendra sa retraite le 31 décembre prochain. Ce parcours exemplaire montre combien la détection précoce et le traitement immédiat de cette maladie peuvent permettre de l'éradiquer et que la réinsertion de nombreux patients dans le monde du travail peut être facilitée.

Pour nous aider à lutter contre cette maladie toujours d'actualité (200 000 nouveaux cas par an)³, faites un don ou rejoignez nos équipes de quêteurs les 24, 25 et 26 janvier 2016 pour la 63^{ÈME} Journée Mondiale des Lépreux.
www.ordredemaltefrance.org

¹ Institut de Léprologie Appliquée de Dakar, devenu Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte (CHOM) en 2010.

² Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte.

³ Source OMS 2015.



PARTENARIAT

Une collaboration toujours plus étroite avec le Service de Santé des Armées

Depuis plusieurs décennies, la collaboration entre l'Ordre de Malte France et la Direction Centrale du Service de Santé des Armées (DCSSA) était vécue en actions, sur le terrain africain et en Asie. Cette réalité a été officialisée par une convention signée en janvier 2015.

Fin 2014, le Service de Santé des Armées¹ avait exprimé, dans son plan stratégique, son intention de développer son action en s'appuyant sur des structures sanitaires publiques et privées. Grâce à la convention signée en janvier dernier avec l'Ordre de Malte France, c'est désormais chose faite.

Les deux entités vont ainsi coopérer au niveau de la couverture territoriale en offre de soins, de la formation, du partage de l'expertise, du ravitaillement sanitaire et de la reconversion de personnels médicaux de l'armée au profit de notre association. Dès le début de l'année, en République Centrafricaine, des dons de médicaments par la DCSSA locale ont facilité l'approvisionnement de six centres soutenus par l'Ordre de Malte France.

Le Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte (CHOM), à Dakar au Sénégal, a formé à plusieurs reprises des internes militaires de diverses spécialités, notamment chirurgicale et dermatologique. Ces échanges – voués à se multiplier – existent également dans nos établissements d'Asie du Sud-Est, où des missions de chirurgie réparatrice de la lèpre sont régulièrement menées conjointement avec des médecins militaires.

Une coopération est aujourd'hui à l'étude en Côte d'Ivoire : les forces françaises stationnées pourront se faire soigner à l'hôpital de Tiassalé. L'armée, de son côté, y enverra ses spécialistes, qui formeront et soutiendront nos médecins et nos personnels paramédicaux.

De nombreuses autres déclinaisons de ce partenariat suivront.

¹ La vocation du Service de Santé des Armées est d'assurer le soutien médico-chirurgical des forces armées françaises en métropole ou en opérations extérieures.



MERCI

Merci à nos entreprises partenaires !

Pour une entreprise, devenir mécène solidaire de l'Ordre de Malte France, c'est :

- Contribuer à des actions d'intérêt général en France et à l'International
- S'engager aux côtés d'une association reconnue pour son savoir-faire, la transparence de sa gestion et le concret de son action depuis 1 000 ans
- Fédérer et mobiliser ses collaborateurs autour d'une grande cause solidaire
- Donner du sens et de la valeur à ses actions auprès de ses clients, partenaires et fournisseurs
- Se différencier de ses concurrents
- Bénéficier d'un avantage fiscal (60% dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaire HT)

Merci à celles qui nous ont déjà fait confiance : les Fondations ORANGE, KRYS, l'OCCITANE, KPMG, SIXT, La Compagnie Fruitière, la Société Générale, B.BRAUN, RENAULT... et bien d'autres encore.

Contact : Gaëlle Kergus-Jones
g.ergus-jones@ordredemaltefrance.org

PROGRAMME DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Accueillir, protéger et accompagner la vie



Quoi de plus touchant mais aussi de plus fragile qu'un nouveau-né ? Indispensable au bien-être et à l'avenir des sociétés, la santé de la mère et de l'enfant, pendant la grossesse et les premières années d'existence, est au cœur des préoccupations mondiales.

F

En 2000, l'ONU décide de proposer une stratégie nouvelle, adaptée aux réalités changeantes du nouveau millénaire, pour aider les femmes et les enfants à mieux vivre partout dans le monde. Le Sommet du Millénaire aboutit cette année-là à l'adoption par 189 Etats membres des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Parmi eux : la réduction de la mortalité infantile de deux tiers par rapport aux chiffres de 1990 et l'amélioration de la santé maternelle d'ici 2015.

Grâce aux mesures prises depuis 2000, 48 millions de vies ont été préservées. Mais 16 000 enfants de moins de cinq ans meurent encore chaque jour, soulignent l'OMS, le Groupe de la Banque Mondiale et la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, dans un récent rapport de l'UNICEF¹ « *Levels and Trends in Child Mortality 2015* », alors que beaucoup pourraient être sauvés. C'est pourquoi, lors du Sommet sur le développement durable réuni le 25 septembre 2015, l'ONU a adopté les nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD), pour promouvoir en particulier « la bonne santé » et « le bien-être de tous à tout âge », pour que des millions de vies supplémentaires puissent être sauvées d'ici 2030.

LA MORTALITÉ INFANTILE : OÙ ET POURQUOI ?

Les taux les plus élevés concernent l'Asie du Sud et surtout l'Afrique sub-saharienne, où 1 enfant sur 12 meurt avant 5 ans, soit 12 fois plus que dans les pays les plus riches. Les causes de ces décès - très souvent évitables - sont le plus souvent liées à la prématurité, à des complications lors de l'accouchement, mais aussi à des maladies comme la pneumonie, la diarrhée et le paludisme. Ensuite, pendant la petite enfance, c'est la sous-nutrition qui fait des ravages.

UN AUTRE ENJEU : LA SANTÉ MATERNELLE

« 1 sur 38 : c'est la probabilité qu'une femme a de mourir enceinte ou dans les suites de couches en Afrique sub-saharienne », indique l'organisation internationale ONE². Dans cette partie du monde, 42,9% seulement des accouchements se déroulent en présence de personnel de santé qualifié. Pauvreté, distance, manque d'informations, pratiques culturelles : autant de facteurs qui accentuent les inégalités liées à l'accès aux soins et qui ont des conséquences parfois dramatiques.

LA PROTECTION MÈRE-ENFANT : UNE PRIORITÉ DEPUIS TOUJOURS

L'Ordre de Malte France, voué depuis ses origines au service des plus fragiles, n'a pas attendu la définition d'objectifs mondiaux pour lutter contre la mortalité infantile et maternelle. « Une action d'autant plus importante que, témoigne le Professeur Dominique Luton³, des études scientifiques

récentes le prouvent, la vie intra-utérine influe sur la santé à venir. Soigner le diabète ou l'hypertension des futures mères prépare les générations suivantes. La « prévention primaire » est aussi primordiale que le soin des adultes ».

60% de la capacité hospitalière de l'Ordre de Malte France à l'international est dédié au soin de la mère et de l'enfant, pour une enveloppe budgétaire annuelle de 5 à 6 millions d'euros. Ses maternités de Madagascar, Bethléem et ses trois hôpitaux généralistes du Togo, du Bénin et du Cameroun offrent une médecine de qualité, dans des régions pauvres, où médicaments et soins sont souvent manquants.

DONNÉES MÈRE-ENFANT DANS LE MONDE

LA MORTALITÉ DES MOINS DE 5 ANS EN 2015

- 16 000 DÉCÈS PAR JOUR
- 700 PAR HEURE
- 11 PAR MINUTE
- 45% AU COURS DES 28 PREMIERS JOURS

LA MORTALITÉ DES FEMMES ENCEINTES

- 800 DÉCÈS PAR JOUR EN 2015
- 289 000 FEMMES MORTES PENDANT LA GROSSESSE OU L'ACCOUCHEMENT EN 2013

Source : « S'engager pour la survie de l'enfant : une promesse renouvelée. Principaux résultats », UNICEF, 2015.



¹ L'UNICEF (United Nations International Children's Emergency Fund, désormais et en français « Fonds des Nations unies pour l'enfance ») est l'agence de l'ONU qui, depuis 1946, est chargée de promouvoir et défendre les droits de l'enfant, et faire en sorte qu'ils soient respectés.

² <http://www.one.org/fr/les-enjeux/la-sante-maternelle-et-infantile/>

³ Chef de service gynécologie obstétrique à l'hôpital Bichat-Beaujon (APHP), membre du conseil médical de l'hôpital de la Sainte Famille, à Bethléem.

VERS LES POPULATIONS LES PLUS ISOLÉES

« Dans les pays où le système de santé est incomplet, c'est vers les plus faibles qu'il faut aller, pour leur apporter le minimum vital », explique le Pr Luton. Des missions de stratégie avancée ont été lancées par l'Ordre de Malte France, pour toucher les populations qui ne peuvent pas se rendre dans des centres de soins. En Palestine, un gynécologue, une sage-femme et un pédiatre effectuent une tournée cinq jours par semaine pour suivre les femmes enceintes dans les villages appauvris autour de Bethléem : 200 d'entre elles sont soignées chaque mois. En 2013, cette clinique mobile a été dotée d'un service de pédiatrie. Une goutte d'eau dans un océan de besoins ? Certes, mais « si l'on veut gagner le combat contre la mortalité infantile et maternelle, il faut s'appuyer sur les modèles qui fonctionnent et les transplanter. Éduquer les populations aux règles sanitaires et hygiéniques

« Accoucher dans les meilleures conditions possibles »



Hombeline, stagiaire à la maternité de la Sainte Famille (Bethléem), a suivi la clinique mobile dans ses tournées au cours de l'été 2015. Elle raconte : « Départ à 8h30 de l'hôpital pour le désert. Après à peine vingt minutes, nous voilà déjà à la première étape. Une échographie, un bébé malade... : de simples consultations de routine, selon les deux médecins. Nous repartons pour la deuxième étape : des maisons de taule, pas d'eau si ce n'est aux puits, pas d'électricité. Une dizaine de femmes arrivent, toutes enceintes. Après leur auscultation, nous repartons pour un autre village. Une quinzaine de femmes et cinq bébés attendent. Une certaine tension se fait sentir : quelques-unes sont là depuis plusieurs heures et ne voyant pas le camion arriver, commencent à désespérer. Ici, priorité aux auscultations pédiatriques. Conséquence : jusqu'à deux heures d'attente pour les femmes, dans la chaleur. Elles patientent, sans doute pour avoir la chance de voir et d'entendre leur bébé à l'échographie... Cette clinique mobile est l'un des plus beaux projets de l'hôpital de la Sainte Famille et une magnifique initiative qui dure depuis dix ans. Grâce à elle, les Bédouines appréhendent moins leur grossesse et sont ensuite accueillies à la maternité, pour accoucher dans les meilleures conditions possibles, sereinement ! »

est essentiel et c'est une œuvre de longue haleine... » constate le Pr Luton. Au printemps 2015, une autre clinique mobile, assurant soins prénataux, vaccinations et dépistage des maladies transmissibles, a été lancée par l'Ordre de Malte France pour les populations autochtones (Pygmées) au Congo.

LE FLÉAU DE LA MALNUTRITION

En Afrique, la lutte contre la malnutrition est une priorité. Les enfants ne mangent souvent que des farines, c'est-à-dire des glucides lents, et manquent de lipides et de protéines. Au Bénin, les infirmiers nutritionnistes de l'hôpital de Djougou sillonnent chaque jour 20 villages de la zone sanitaire. Au Togo, ces tournées ont lieu trois fois par semaine. Elles permettent de surveiller les courbes de croissance et de poids des enfants mais aussi d'enseigner aux mères à équilibrer leur alimentation. Suivre l'évolution des enfants et la santé des mères est également le but des « Marigots », centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI), nés à Djougou (1996) puis Elavagnon (2000). Dans le prolongement de cette action, des jardins maraîchers ont été créés, pour permettre aux mères de familles de gérer un potager familial et donc de varier leur alimentation et celles de leurs enfants à moindre coût. « Il ne faut pas oublier que le combat n'est jamais terminé et ne pas se satisfaire de résultats qui restent malgré tout fragiles », conclut le Pr Luton.



POURQUOI LE NOM DE « MARIGOT » ?

Le Marigot est en Afrique un symbole, un endroit où l'on va à la recherche d'eau. Il est source de vie, lieu de rencontre, de paix et d'échange, où les mamans se retrouvent.

14 jours et 1,6 kg plus tard...



En avril 2015, Pierre, 5 ans, arrive au service de chirurgie de l'hôpital de Djougou (Bénin), pour soigner ses difficultés motrices. En réalité, il est malnutri et ne pèse que 8,4 kg pour 79 cm, soit un net retard de croissance. Il est donc envoyé au centre Marigot pour une prise en charge nutritionnelle. 14 jours plus tard, il a pris 3 cm et 1,6 kg ! Quelques séances de rééducation au service kinésithérapie lui redonnent ensuite ses forces motrices : c'est un enfant « normal » qui repart chez lui.

L'ORDRE DE MALTE FRANCE EN CHIFFRES ET EN DATES À L'INTERNATIONAL

- 1974, BÉNIN : construction de l'hôpital de Djougou, qui dispose d'un service obstétrique
- 1978, TOGO : construction de l'hôpital d'Elavagnon, doté d'un service maternité et d'un service pédiatrique. Il ouvre en 1981
- 1989, PALESTINE : inauguration de la maternité de la Sainte-Famille à Bethléem, centre de référence pour les grossesses à haut risque et la prise en charge des prématurés
- 1999, MADAGASCAR : ouverture du Pavillon Sainte-Fleur, consacré à la mère et l'enfant
- 2000, CAMEROUN : reprise de l'hôpital Saint-Jean-de-Malte de Njombé. L'établissement dispose d'un service de gynécologie-obstétrique et d'un service de néonatalogie et pédiatrie
- 282 LITS consacrés à la mère et à l'enfant
- 9 557 ACCOUCHEMENTS en 2014

Témoignage



Idrissou ISSA ADAMOU, animateur à la « Maison Marigot » de l'hôpital de Djougou (Bénin).
« Je voudrais tout simplement témoigner de l'impact des activités menées jusqu'à ce jour sur l'état général des bénéficiaires, et des enfants en particulier. Depuis la naissance de ce centre, beaucoup d'enfants ont survécu, au grand bonheur des populations, et la préservation de l'état nutritionnel de ceux qui ne sont pas encore touchés par le fléau est assurée. Notre ambition est de poursuivre ces activités humanitaires au-delà de la couverture actuelle, afin de promouvoir une enfance paisible, espoir de la relève de demain. Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues pour les sacrifices consentis dans la réalisation de nos activités. Et tout le personnel se joint à moi pour remercier et encourager l'Ordre de Malte France pour son engagement aux côtés des plus pauvres ».

Entretien



Bénédicte Jeannerod, Directrice du Plaidoyer et de la Communication de l'UNICEF.

15 ans après le Sommet du Millénaire, où en est-on ?

BJ : Le dernier rapport de l'UNICEF, publié le 9 septembre 2015, montre que les taux de mortalité juvénile ont effectivement diminué... mais pas autant que le but fixé ! Si, en 1990, 12,7 millions d'enfants décédaient par an, ce chiffre est, pour la première fois, passé en dessous de la barre des 6 millions. Certes, c'est une baisse de 53% de la mortalité des moins de 5 ans en moins de 30 ans, mais nous sommes encore loin des 66% visés par les OMD.

À quoi est due cette diminution de la mortalité infantile ?

BJ : De grands progrès médico-scientifiques permettent maintenant de prévenir ou de mieux lutter contre certaines infections, notamment grâce à des antibiotiques et des vaccinations. Les produits nutritionnels très efficaces permettent aussi de renforcer l'organisme des enfants. Mais les premiers progrès ont été accomplis parce que les États, entre autres grâce au travail de l'UNICEF et de l'OMS, ont réalisé que la situation était inacceptable.

Peut-on encore améliorer les choses ?

BJ : Bien sûr ! Le travail accompli depuis 1990 montre que de nombreux décès infantiles et maternels sont évitables. Il faut donc redoubler d'efforts, pour développer l'accès aux soins des femmes pendant la grossesse, l'accouchement, et après. Encore une fois, des gestes très simples peuvent suffire, comme par exemple la systématisation des moustiquaires pour les nourrissons

pour lutter contre le paludisme. Un autre « remède » facile à appliquer, comme l'allaitement maternel exclusif, peut avoir un impact très important, notamment pendant les 28 premiers jours de l'existence, période où le nouveau-né est particulièrement fragile. Il faut étendre le champ d'action de toutes ces interventions - dont on connaît déjà les résultats - notamment vers les populations les plus vulnérables et marginalisées. C'est tout l'enjeu des objectifs définis fin septembre par les Nations Unies : 38 millions de vies supplémentaires pourront ainsi être épargnées d'ici 2030.

Les États ont donc un rôle à jouer ?

BJ : Le rapport de l'UNICEF montre qu'il n'y a pas de lien de cause à effet entre la pauvreté d'un État et son taux de mortalité maternelle et infantile. La politique volontariste de certains, comme l'Éthiopie, l'Érythrée, Madagascar, le Mozambique, qui ont procédé à des arbitrages budgétaires en faveur de la santé des enfants, a payé. Ils ont compris qu'ils travaillaient pour l'avenir : des enfants en bonne santé pourront aller en classe et contribuer plus tard, par leur travail, à la production de richesses dans leur pays... Quant aux femmes, leur statut joue un grand rôle : les mariages conclus trop jeunes, les grossesses précoces et multiples, les mutilations génitales, ont des impacts très négatifs sur leur santé. Les programmes de l'UNICEF sont là pour les aider à promouvoir leurs droits. C'est un travail qui se fait avec elles, leurs communautés, leurs maris... Là encore, un engagement de l'État est nécessaire.



L'ORDRE DANS LE MONDE

IL AGIT... PARLONS-EN !



L'ORDRE DE MALTE INTENSIFIE SES EFFORTS POUR AIDER LES RÉFUGIÉS QUI ARRIVENT EN EUROPE

Avec son réseau de 80 000 bénévoles à travers le monde, l'Ordre de Malte participe aux énormes efforts mis en œuvre pour fournir une aide médicale, des logements et des biens de première nécessité aux milliers de personnes en fuite.

En Hongrie, les bénévoles sont présents dans les principales gares de Budapest, Győr et Szeged, à la frontière avec la Serbie où ils fournissent une aide médicale. À Budapest, une structure de logements a été créée pour faire face à l'urgence.

En Allemagne, plus de 30 structures, réparties sur tout le territoire, offrent une aide médicale et juridique aux demandeurs d'asile. En 2014, la moitié environ des réfugiés présents en Allemagne a été assistée dans des structures spéciales gérées par l'Ordre de Malte dans le pays.

Les bénévoles de l'Ordre de Malte interviennent aussi en Autriche (assistance médicale et soins, secours médicaux, organisation de cours d'allemand afin de faciliter l'intégration des réfugiés, aide juridique...).

Le Corps italien de secours de l'Ordre de Malte (dont les bénévoles ont passé presque cent mille heures en mer) porte secours aux réfugiés entassés sur des embarcations de fortune.



PLUS DE 2400 BÉNÉVOLES DE L'ORDRE DE MALTE AU SERVICE DU JUBILÉ EXTRAORDINAIRE DE LA MISÉRICORDE

L'Ordre de Malte va s'impliquer dans le Jubilé extraordinaire de la Miséricorde, initié par le pape François, à partir du 8 décembre prochain. Comme à l'occasion du Grand Jubilé

de l'an 2000 et lors des précédents, les membres et les bénévoles de l'Ordre vont assister les pèlerins sur la place Saint-Pierre et dans les quatre basiliques majeures : Saint-Pierre, Saint-Jean de Latran, Saint-Paul et Santa-Maria-Magiore. 25 millions de pèlerins sont attendus à Rome pendant le Jubilé.

Plus de 2400 hommes et femmes de l'Ordre de Malte, répartis sur les douze mois du Jubilé, offriront leur temps et leur engagement pour l'assistance aux pèlerins.

Le centre opérationnel sera installé dans le Poste de premiers secours de l'Ordre de Malte de la place Saint-Pierre, qui depuis 35 ans offre des soins médicaux aux pèlerins.



LES 450 ANS DU GRAND SIÈGE DE MALTE

Le 8 septembre 1565, après trois mois d'un terrible siège, l'armée ottomane abandonne Malte. Le 8 septembre 2015, pour commémorer le 450^{ème} anniversaire de ce qui est connu dans l'histoire comme le Grand Siège, 300 membres de l'Ordre de Malte, des cinq continents, se sont réunis sur l'île.

La présidente de la République, Marie-Louise Coleiro Preca, a reçu dans le palais Verdala le Grand Commandeur de l'Ordre, Fra' Ludwig Hoffmann von Rumerstein, accompagné des membres du Souverain Conseil et de 300 membres de l'Ordre de Malte.

Un moment particulièrement significatif fut la participation des membres de l'Ordre de l'Imam Mohamed El Sadi, chef spirituel des musulmans à Malte, aux côtés de Mgr Charles J. Scicluna, lors de la prière dans l'église de Saint-Laurent de Birgu pour tous ceux qui ont perdu la vie de part et d'autre du front lors du Grand Siège.

TRANSMETTRE VOS BIENS À CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN AVEZ-VOUS PENSÉ À L'ASSURANCE-VIE ?

L'assurance-vie est un moyen simple, souple et efficace de soutenir la mission charitable de l'Ordre de Malte France en conjuguant vos objectifs d'épargne et de succession dans un cadre fiscal privilégié.

Alors, si vous avez souscrit une assurance-vie, ou si vous pensez le faire cette année, pourquoi ne pas désigner comme bénéficiaire une association reconnue d'utilité publique, telle que l'Ordre de Malte France ?

Le capital transmis en exonération totale de droits et de frais est entièrement consacré à son action.

Accueillir et secourir les plus faibles, sans distinction d'origine ou de religion. L'Ordre de Malte affirme depuis plus de neuf siècles cette vocation inspirée des valeurs chrétiennes. Internationale, son action caritative s'appuie sur un réseau d'hôpitaux, de maternités et de centres de soins pour lutter contre les fléaux des grandes maladies ; elle répond aussi aux situations d'urgence. L'Ordre de Malte France mobilise plus de 1 700 collaborateurs, essentiellement des professionnels de santé, et des milliers de bénévoles pour servir les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge ou l'exclusion.

maxyma - © Corbis



Ordre de Malte France, une force au service du plus faible

► COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON À : ORDRE DE MALTE FRANCE - 59789 LILLE CEDEX 9 ◀

LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE

Association reconnue d'utilité publique, l'Ordre de Malte France est habilité à recevoir legs, donations et contrats d'assurance-vie en exonération totale de droits de succession, donation et mutation. Organiser sa succession est un geste qui demande conseils et réflexion. Nous vous accompagnons et nous nous engageons à préserver la confidentialité de votre démarche.



Je souhaite recevoir votre brochure d'information.

Nous vous ferons parvenir notre brochure gracieusement, sans aucun engagement de votre part.

M M^{me} M^{lle}

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. (facultatif) :

Merci de m'appeler entre : h et h

E-mail (facultatif) :@.....



Pour en savoir plus : Contactez Isabelle de Forton - 01 55 74 53 53
i.deforton@ordredemaltefrance.org - www.ordredemaltefrance.org

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association.



HOP15BN



SAINT JEAN-BAPTISTE Témoin de la Vie

Avec le temps de l'Avent, l'Église nous invite à accueillir la Révélation du Sauveur à l'école d'une des figures spirituelles majeures de l'Ordre de Malte : Saint Jean le Précurseur.

Si l'Ordre de Malte est attaché à Saint Jean-Baptiste, c'est non seulement en raison de l'importance de sa fête - jour des engagements au service de « nos seigneurs les pauvres et les malades » - mais aussi parce que Saint Jean-Baptiste dispose les cœurs à l'accueil du Seigneur Jésus, venant nous rejoindre dans les limites de notre chair. Ainsi, dans la rencontre d'Elisabeth et de la mère de Dieu, où Jean-Baptiste-Enfant tressaille dans le sein de sa mère (Lc 1, 41), l'Ordre décèle les dispositions nécessaires à l'accueil de l'autre : qu'il soit petit, malade ou fragile. Dans la Foi, en effet, nous vivons la rencontre de l'humble Enfant de Bethléem ; de cette rencontre, jaillissent en nos cœurs les demandes de grâces adressées au Père pour être les témoins du Christ fait Homme. De cette rencontre, également, naît le témoignage que

nous portons auprès de ceux que nous accueillons et accompagnons dans les œuvres de Charité de l'Ordre de Malte. Mais cette charité n'est pas un simple accompagnement ou accueil ; c'est une présence. En effet, elle nous engage comme le Pape François nous y invite envers les souffrants et les blessés de la vie. Ainsi, dans nos hôpitaux en Afrique, dans nos maternités (comme à Bethléem), auprès des minorités persécutées ou dans nos multiples actions auprès des personnes sans-abri et des exclus, cette présence nous tourne vers l'autre à la manière de l'éternelle bienveillance de Dieu pour l'Homme, révélée lors de la Visitation. Ainsi, à la suite du Baptiste, nous sommes appelés à manifester la dignité de toute vie, dans l'abnégation d'un service désintéressé ! Précisément, de la beauté de toute vie à accueillir, protéger et accompagner, à l'instar de

Saint Jean-Baptiste, qui, par son effacement devant Celui qui vient, annonce la grandeur de l'Humanité, récapitulée dans l'humble fragilité de l'Enfant de la Crèche.

Père Renaud de Dona-Fredeville



472^e émission

Chefs-d'œuvre de la littérature

De « La divine comédie de Dante Alighieri ornée d'annotations variées et d'abondantes branches »

■ 6 timbres de 1,75 € unis en bloc (format de chaque timbre : 40 x 52 mm) :

- L'enfer, chant I : « Les fauves barrent la route de Dante dans la forêt obscure », Gaetano Zompini,
- L'enfer, chant VIII : « Le démon Phlégius conduit Dante vers la cité de Dité », Michelangelo Schiavonio,
- Purgatoire, chant III : « Dante rencontre Manfred, le fils de Frédéric II », Michelangelo Schiavonio,
- Purgatoire, chant XV : « L'ange de la Miséricorde apparaît à Dante et Virgile », Michelangelo Schiavonio,
- Paradis, chant XV : « Traversant le ciel de Mars, Dante rencontre son aïeul Cacciaguida », Michelangelo Schiavonio,
- Paradis, chant XXX : « Dante et Béatrice dans l'Empyrée », Francesco Fontebasso.

Prix : 19,00 €



473^e émission

Iconographie des Rois mages

« Adoration des Mages », Sandro Botticelli, Musée des Offices, Florence.

■ 3 timbres (format : 52 x 40 mm) de :

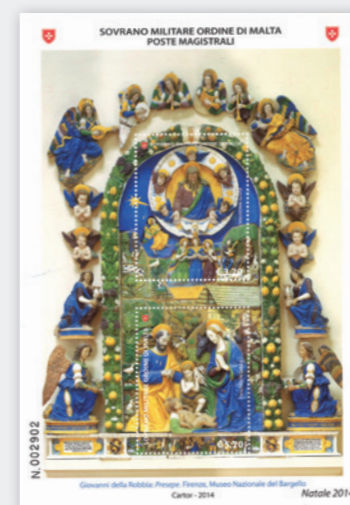
- 0,70 € : l'assistance (détail du côté gauche),
- 0,85 € : le Roi mage adorant l'Enfant (détail),
- 2,10 € : deux Rois mages agenouillés (détail).

Prix : 6,80 €

■ 1 feuillet (format : 148 x 120 mm) reproduisant le tableau dans son intégrité et comprenant 2 timbres :

- 3,20 € : l'assistance (détail du côté droit),
- 5,20 € : la Vierge et l'Enfant, saint Joseph et le Roi mage en adoration (détail).

Prix : 15,30 €



474^e émission

La Nativité

« La crèche », Giovanni della Robbia, Musée national du Bargello, Florence.

■ 2 timbres (format : 40 x 52 mm) de :

- 0,70€ : un ange agenouillé (détail),
- 1,90 € : la Sainte Vierge, saint Joseph et saint Jean-Baptiste adorant l'Enfant (détail),

Prix : 4,80 €

■ 1 feuillet (format : 120 x 170 mm) reproduisant le tableau dans son intégrité et comprenant 2 timbres :

- 3,20 € : Dieu bénissant parmi les anges (détail),
- 5,20 € : la Sainte Vierge, saint Joseph et saint Jean-Baptiste adorant l'Enfant (détail),

Prix : 15,30 €

LES TIMBRES ORDRE DE MALTE FRANCE



Réalisés par La Poste française, ces timbres d'une valeur d'affranchissement « Lettre prioritaire 20 g France » sont à validité permanente (format : 35 x 45 mm).

■ Carnet 2015 : 4 timbres avec la croix de Malte et 4 avec le drapeau de la Langue de Castille.

Prix : 13 €

■ Carnet 2014 : 4 timbres avec la croix de Malte et 4 avec le drapeau de la Langue de Provence.

Prix : 12 €

Bon de commande à retourner avec votre règlement à :

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

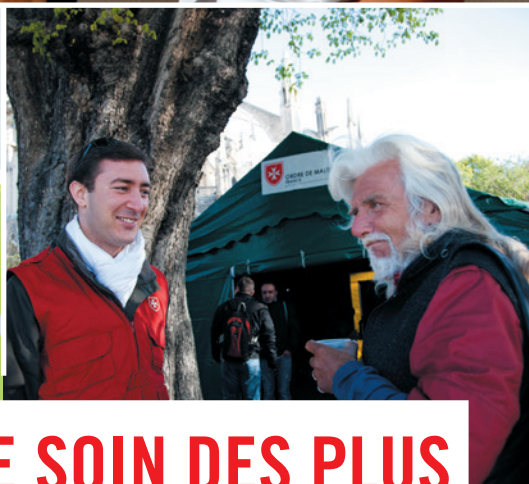
 Code postal [][][][][]
 Ville :

OHFOM DIFFUSION - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris				
Réf.	Désignation	Quantité	Prix unitaire TTC	Total TTC
PE472	Chefs-d'œuvre de la littérature (bloc de 6 timbres)		19,00 €	
PE473	Iconographie des Rois mages (3 timbres)		6,80 €	
PE473F	Iconographie des Rois mages (feuillet)		15,30 €	
PE474	La Nativité (2 timbres)		4,80 €	
PE474F	La Nativité (feuillet)		15,30 €	
TPF8	Carnet de 8 timbres « 20 g prioritaire » 2015		13,00 €	
TPF7	Carnet de 8 timbres « 20 g prioritaire » 2014		12,00 €	
HOP158V2	Frais de traitement et d'expédition en courrier suivi			+ 3,00 €
TOTAL				=

Chèque joint à l'ordre de « OHFOM DIFFUSION »



ORDRE DE MALTE
FRANCE



PRENDRE SOIN DES PLUS FRAGILES TOUT AU LONG DE LEUR VIE

Fort de votre soutien, les équipes de l'Ordre de Malte France portent la même attention aux plus démunis, quels que soient leur âge, leur origine, leur condition et leur religion.

*À nos côtés, donnez le meilleur
de vous-même aux plus fragiles.*

N'OUBLIEZ PAS !

75 % de votre don peut être déductible si vous êtes imposable.

Pour faire votre don,
merci d'utiliser le coupon
et l'enveloppe joints
à cette revue.

EN DONNANT 70 €

(SOIT 17,50 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

vous offrez par exemple un accouchement par
césarienne pour une maman dans l'une de
nos maternités en Afrique

 www.ordredemaltefrance.org

 facebook.com/ordredemaltefrance

 twitter.com/Malte_France

Scannez ce code avec votre smartphone
pour faire un don en ligne depuis votre mobile.
Si votre smartphone ne dispose pas d'une application pour lire ce
code, téléchargez-la depuis votre mobile sur www.mobiletag.com

